

Date | 18 octobre 2023

Carrière de Leffe (Dinant) : une demande d'extension et une diminution importante du transport routier pour un cadre de vie amélioré

Dinant (Carrière de Leffe), 18/10/23 – Holcim Belgique demande une révision du plan de secteur et un permis d'exploitation pour une extension de sa carrière de Leffe, située sur la commune de Dinant. Le projet a un triple objectif : assurer un approvisionnement essentiel pour la construction, adapter l'exploitation et la logistique pour un cadre de vie amélioré, et s'engager encore plus en matière de durabilité et de préservation de la biodiversité.

La carrière de Leffe est exploitée depuis plus de 60 ans. On y extrait des granulats calcaires lavés, une pierre très demandée sur le marché local et régional, et indispensable pour toutes sortes de construction, tant privées que publiques.

Aujourd'hui, le site produit et commercialise 850.000 tonnes de granulats par an. La carrière est un employeur important au niveau local puisqu'elle emploie 18 personnes directement et une cinquantaine de personnes de manière indirecte (services supports, sous-traitants, ...) dont 80% habitent dans un rayon de 25 km.

Afin de pérenniser le site ainsi que l'emploi, tout en répondant aux besoins du marché de la construction, Holcim a pour projet d'augmenter la production du site de Leffe à 2.000.000 de tonnes de granulats par an. Pour cela, une extension de la carrière et de nouvelles installations sont nécessaires. Holcim souhaite également repenser la logistique de livraison et d'améliorer le cadre de vie des habitants. Cette demande de révision de plan de secteur et de permis utilisera la procédure conjointe "Plan-Permis" lancée par le Gouvernement wallon en 2017.

Etendre la carrière et construire de nouvelles installations

Holcim demande d'étendre la zone d'extraction de la carrière vers le Nord de 67,6 hectares au-delà de la limite autorisée actuellement. Les terrains appartiennent à Holcim et cette extension permettra au site de garantir une exploitation pour une quarantaine d'années en tenant compte des besoins du marché du granulat.

« La carrière a atteint ses limites d'exploitation tant à l'Ouest, à l'Est qu'au Sud. L'exploitation du site doit donc pouvoir progresser vers le Nord où les études géologiques ont démontré que le gisement calcaire est toujours présent », commente Sébastien Houtrelle, responsable du projet. « En faisant progresser l'exploitation vers le Nord, on s'éloignera de plus de 900 mètres supplémentaires des zones d'habitation qui sont surtout situées au Sud et au Sud-Est du site (nb : rue Rémy Himmer et rue Camille Henry) ».

Le permis prévoit également la construction de nouvelles installations de concassage et de criblage au Nord-Ouest de la zone d'extraction actuelle afin d'être au plus près de la zone d'extraction des pierres et de pouvoir envisager une logistique de chargement de bateaux qui limite le nombre de manipulation des matériaux.

« Ces nouvelles installations devront permettre d'accroître la production à 2 millions de tonnes par an et de mettre en place les dernières technologies en termes d'efficacité énergétique et de protection environnementale » explique Sébastien Houtrelle.

Développer une alternative logistique : 10.000 camions en moins sur les routes

Enfin, le projet d'Holcim propose d'améliorer la situation logistique en réduisant le trafic routier et en favorisant le transport par voie fluviale. Cette alternative logistique doit améliorer qualité de vie et la sécurité routière ainsi que permettre une réduction de CO₂ liée au transport des granulats extraits. Holcim souhaite capitaliser sur la proximité de la Meuse afin d'augmenter drastiquement le pourcentage de matériaux transportés par voie fluviale (de 35% à 75%).

Pour cela, le projet prévoit l'installation d'une bande transporteuse qui partirait directement de la carrière pour aboutir à la Meuse (+/- 750 m) située en contrebas et d'une zone de chargement des barges de transport. A ce stade, seuls des aménagements mineurs sont prévus en bord de Meuse, sans quai ni silo, car les bateaux s'amarreront sur des ducs d'Albe (poteaux ancrés dans la Meuse) et seront chargés directement par la bande transporteuse.

« Cette alternative logistique va permettre de supprimer 10.000 camions/an, utilisés actuellement pour transporter les granulats vers le port de Maizeret (Andenne), situé à 35km du site, en traversant les entités de Loyers (Lisogne), Dorinne et Spontin. Il y aura donc nettement moins de trafic routier, et ce malgré l'augmentation de la production » déclare Sébastien Houtrelle. « L'impact positif sur l'environnement sera majeur puisque cela évitera des émissions de 2.950 tonnes de CO₂ par an ».

Cette bande transporteuse doit traverser la réserve naturelle. Cette bande transporteuse est donc étudiée dans le but d'éviter de créer une barrière physique au sein de la réserve, de minimiser son impact paysager et de préserver l'intérêt des sols (les pelouses calcaires) présents dans la réserve.

« Tous ces éléments combinés font que c'est un bon projet, pour tous. D'un côté, il répond à un besoin du secteur de la construction qui risque de manquer de granulats pour la construction des routes, infrastructures et bâtiments dans quelques années. De l'autre, il améliore le cadre de vie des habitants en enlevant 10.000 camions des routes locales et en éloignant l'exploitation des habitations. Enfin, il contribue à l'environnement en économisant près de 3.000 tonnes de CO₂/an », déclare Raphaël Lhote, Directeur de la division Granulats de Holcim Belgique.

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES :

Les étapes du projet

Une Réunion d'Information Publique a lieu le 18 octobre à 18h à l'hôtel de ville de Dinant, qui lance publiquement le projet. Le calendrier envisagé pour le projet comprend les principales étapes suivantes :

- Obtention envisagée du permis : fin 2026.
- Début de l'exploitation de la nouvelle zone : 2027.
- Mise en service des nouvelles installations : 2027-2028.

Plus d'informations sur notre site internet : www.holcim.be/fr/leffe .

À propos de Holcim Belgique

Holcim Belgique, membre du groupe Holcim, emploie plus de 700 personnes, réparties sur 20 sites. Holcim Belgique propose une gamme complète de solutions pour la construction de bâtiments résidentiels et non-résidentiels, ouvrages d'art et travaux routiers : une gamme complète de ciments normalisés en vrac et en sacs ; des liants spéciaux pour le traitement et l'injection des sols, ainsi que l'inertage de déchets ; une gamme complète de béton prêt à l'emploi et de mortier normalisé, béton BENOR, béton esthétique, béton routier, etc. et des granulats de calcaire, grès et porphyre pour toutes utilisations.

A propos du Groupe Holcim

Avec une présence dans 80 pays et des activités dans le ciment, les granulats et le béton, Holcim est le leader mondial des matériaux de construction. Le Groupe emploie 80.000 collaborateurs à travers le monde. Holcim est la référence du secteur en matière de recherche et développement. Le Groupe se tient au service des constructeurs, que ce soit pour les habitations individuelles mais aussi pour les projets plus grands et complexes. Le Groupe propose une large gamme de produits à valeur ajoutée, de services innovants et de solutions de construction complètes. De plus, le Groupe s'engage à développer des solutions durables pour améliorer la construction des bâtiments et des infrastructures et de contribuer à une meilleure qualité de vie.

Contact Presse :

- Jean-Sébastien de Halleux – jsd@whyte.be – 0479/47.55.45
- Sandrine Agie – sa@whyte.be